

Un Etat, une diaspora

Faisant suite à notre article du 26 juin intitulé « Arménie vivante », nous envoyons

aujourd'hui notre vision de l'avenir des Arméniens d'Arménie et de la diaspora.

La précipitation des événements politiques ne laisse guère de répit à la réflexion.

Comme nous l'avions souligné dans notre précédent article, non seulement l'épidémie du corona

virus n'a pas épargné l'Arménie mais encore le pays a dû faire face à une agression sournoise de

l'Azerbaïdjan en Artsakh. Il est à noter que durant les 44 jours de combat héroïques des forces

arméniennes, aucun des pays « amis » n'a bougé alors que l'alliance turco-azerbaïdjanaise

assistée des mercenaires syriens massacrait des Arméniens.

Après la dissolution de l'Assemblée nationale, le 20 juin 2021, des élections législatives

anticipées furent organisées qui donnèrent la victoire au parti de Nikol Pashinyan. Nous avons

écrit précédemment que si, parmi les opposants politiques, certaines personnalités pouvaient être

d'une grande utilité pour l'unité nationale, il serait souhaitable de les associer à la gestion du pays.

Il semblerait que notre souhait ait été exhaussé puisque certains membres de l'opposition ont été

nommés à des postes conseillers ministériels.

Lors de la réunion de l'Assemblée nationale, certains nouveaux élus montèrent à la tribune pour

proclamer qu'ils continueraient à suivre la ligne directrice de leur parti politique en luttant contre Pashinyan.

Instruit par cette situation, il semble nécessaire et même vital d'établir **des contacts étroits**

entre l'Arménie et la diaspora, de créer une sorte de cordon ombilical. Les responsables politiques d'Arménie et de la diaspora devraient s'intéresser à la proposition élaborée par l'association

MAFP en 2015 dont vous trouverez un organigramme ci-joint.

Dernièrement nous avons pris contact avec une association nouvellement créée, le Conseil

Français-Arméniens dont les objectifs sont proches de notre projet initié il y a 6 ans. Force est de

constater malheureusement que depuis tant d'années aucun membre de la communauté

arménienne de France ni aucun média ne s'est fait le relais de notre proposition ce qui résume

parfaitement l'état d'esprit ceux qui préfèrent l'intérêt personnel à l'intérêt de la communauté

arménienne.

Nersès Durman-Arabyan

Paris le 10 août 2021

L'élan de l'identité arménienne confirmée par les commémorations du centenaire du Génocide des

Arméniens assure la possibilité d'une meilleure coopération franco-arménienne.

Les Arméniens devraient mettre sur pied dans les communes de France où ils résident des

associations intitulées Comités franco-arméniens.

A ce Comité, il est souhaitable que les membres soient des personnes physiques afin d'éviter des

conflits de sensibilités diverses.

La création de « Comités Franco-Arméniens » favorisera d'une part la connaissance des Français de

l'identité arménienne et d'autre part l'intégration des Arméniens dans le tissu administratif et social de

la France.

Des colloques, des conférences, des expositions et d'autres engagements peuvent développer cette

action de coopération. Plusieurs centaines de communes de France où vivent des Arméniens peuvent

créer des comités franco-arméniens.

L'organisation administrative des Comités Franco-Arméniens sera conforme à la législation française

sur la base de statuts identiques et sous forme d'associations déclarées. Les élections se dérouleront

selon les dispositions des statuts. Les Comités seront groupés selon leur implantation géographique

dans leur département. Les départements seront réunis en 4 ou 5 zones. Un schéma joint indiquera le

partage des zones avec son équipe administrative. Chaque Comité local devra élire un représentant.

Ces représentants formeront une assemblée constituante afin d'établir des statuts et le règlement

intérieur de l'association dite « Comité Franco-Arménien ».

Les Associations, hors les partis politiques, tout en gardant leurs statuts juridiques peuvent se

rattacher aux Comités Franco-Arméniens de leur région ; ils disposeront d'une voix lors des élections.

Une étroite coopération avec nos concitoyens français ouvrira de nouveaux horizons pour développer

les rapports entre la France et l'Arménie dans plusieurs domaines.

En 1980, dans son livre, Varvara Basmadjian évoquait « Les Arméniens : Réveil ou fin ». Le

centenaire du génocide des Arméniens n'aurait-il pas sonné le réveil des consciences ? Ce réveil doit

se poursuivre par des actes concrets dans la diaspora. Agissons ensemble, éradiquons les facteurs

néfastes au développement de notre société. Cette action peut être considérée comme un tournant

indispensable à la diaspora, là où se trouvent notamment des Français d'origine arménienne.

PJ : Schéma du Comité Franco-Arménien (C.F-A)

Nersès Durman-Arabyan

Vitry Juillet 2015

—

